

2 M

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 416 000 euros
Siège social : 604 Chemin du Carge d'Arlay
71850 CHARNAY-LES-MACON
499 901 205 RCS MACON**

DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS
(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du Code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : 2 M

Forme juridique : société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 499 901 205 RCS MACON

Représentée par :

Monsieur Xavier DE GATA

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

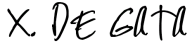
☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Xavier DE GATA

DocuSigned by:

D56C6EF1AFF3441...

Désignation de l'entreprise : SAS 2 M		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12			
Adresse de l'entreprise 604 Chemin du Carge d'Arlay 71850 CHARNAY LES MACC		Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 4 9 9 9 0 1 2 0 5 0 0 0 1 7		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31 01 01 21 02 15			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1080
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	28103
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	1517869
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés		BD	BE		
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières *		BH	BI	770	
TOTAL (II)		BJ	BK	1539035	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4800
		Autres créances (3)	BZ	CA	13734
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	314495	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	13734	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	2065214	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		CR	
Immobilisations :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise		SAS 2 M		Néant ☐ *		
				Exercice N 30092025		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1416000..)			DA	1416000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	31685	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	420683	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	725	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1869093	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	22162	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	8837	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9986	
	Dettes fiscales et sociales			DY	144256	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régular.	Autres dettes			EA	10878	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	196120		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2065214		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	186435
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS 2 M

Annexe de base aux comptes de l'exercice
clos-le 30/09/2025

Table des matières

1.	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1.	Evénements principaux	2
1.2.	Principes, règles et méthodes comptables	2
2.	Informations relatives au bilan	2
2.1.	Actif immobilisé.....	2
2.1.1.	Etat de l'actif immobilisé (brut).....	3
2.1.2.	Amortissement de l'actif immobilisé.....	4
2.1.2.1.	Informations relatives aux filiales et participations.....	5
2.1.2.1.1	Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (en K€)	5
2.1.3.	Produits à recevoir.....	6
2.1.4.	Créances	7
2.2.	Passif	8
2.2.1.	Capitaux propres	8
2.2.1.1.	Tableau de variation des capitaux propres.....	8
2.2.1.2.	Capital.....	8
2.2.2.	Dettes financières et autres dettes	9
2.2.3.	Charges à payer	10
3.	Informations relatives au compte de résultat.....	10
3.1.	Honoraires des commissaires aux comptes	10
4.	Impôt sur les bénéfices.....	11
5.	Autres informations.....	11
5.1.	Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	11
5.2.	Engagements hors bilan	12

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1. Etat de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement - TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles - TOTAL II	1 080			1 080
Corporelles	Terrains				
	Construction sur sol propre				
	Construction sur sol d'autrui				
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport	48 500			48 500
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL III		48 500			48 500
Financière	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	1 517 869			1 517 869
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	770			770
TOTAL IV		1 518 639			1 518 639
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		1 568 219			1 568 219

2.1.2. Amortissement de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		1 080			1 080
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport	15 978	12 125		28 103
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL III		15 978	12 125		28 103
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		17 058	12 125		29 183

2.1.2.1. Informations relatives aux filiales et participations

Evaluation :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

2.1.2.1.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (en K€)

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS DE GATA	153	100%	1 049	1 049	8 644	0
	901	0			127	0
	Observation : Bilan 30/09/2025					
SONICO	9,6	100%	365		2 522	188
	954	0	365		112	0
	Observation : Bilan 30/09/2025					
DC Paysage	5	100%	5	5	445	0,2
	50	0			5	
	Observation : Bilan 30/09/2025					
SCI Du Pain Milieu	53	100%	98	98	53	0
	131	0			5	0
	Observation : Bilan 31/12/2024					

2.1.3. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	11 525
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	4 800
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	16 325

2.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	770	-	770
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	4 800	4 800	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 592	3 592
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	200 292	200 292	-
	Débiteur divers	13 734	13 734	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAL		226 188	225 418	770

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	1 416 000	-	-	1 416 000
Primes, réserves et écarts	447 968	4 401	-	452 368
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	4 401	725	4 401	725
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 868 368	5 126	4 401	1 869 094

2.2.1.2. Capital

Le capital est composé de 283 200 actions de 5 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
• A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
• A + d'1 à l'origine	22 163	12 477	9 686	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	9 987	9 987	-	-
Personnel et comptes rattachés	45 826	45 826	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	47 172	47 172	-	-
Impôts sur les bénéfices	29 761	29 761	-	-
TVA	13 047	13 047	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	8 450	8 450	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	8 837	8 837	-	-
Autres dettes	10 878	10 878	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	196 121	186 435	9 686	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	11 998
Charges sociales provisionnées	5 307
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	-
RRR à accorder, avoirs à établir	10 800
Participation des salariés	-
Personnel	11 000
Sécurité sociale	5 170
Autres charges fiscales	3 499
Divers	-
TOTAL	47 774

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Productions vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	751 000	-	751 000
Chiffre d'affaires net	751 000	-	751 000

3.1. Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 950€ HT.

4. Impôt sur les bénéfices

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale depuis le 1er octobre 2007.

Les sociétés intégrées fiscalement sont la SAS De Gata, la SARL DC Paysage et la SARL Sonico détenues à 100% par la SAS 2M.

L'impôt sur les bénéfices est déterminé comme si la société était imposée séparément.

L'impôt sur les sociétés est 17 835 € pour 2M.

			Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts			45 148	3 596
Impôts :	Au taux de 25%		47 120	899
	Sur PVL		-	-
Résultat après impôts			-1 972	2 697

5. Autres informations

5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	10 379	10 379
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément au Règlement 2013-02 de l'ANC.

- Le taux d'actualisation utilisé est de : 3,76% ;
- Le taux d'actualisation salariale utilisé est de : 1,50%.

5.2. Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	-
Cautions données	Prêt LBO de 107 K€ souscrit le 29/09/2017. Capital restant dû au 30/09/2025 : 0 K€	Prêt LBO de 107 K€ souscrit le 29/09/2017. Capital restant dû au 30/09/2024 : 8 K€
Cautions données	Caution solidaire sur prêt équipement SAS De Gata de 60K€ ; capital restant dû : 21 K€	Caution solidaire sur prêt équipement SAS De Gata de 60K€ ; capital restant dû : 41 K€
Nantissements et hypothèques	3 500 parts de la SCI du Pain Milieu de VN 15,24 €-	3 500 parts de la SCI du Pain Milieu de VN 15,24 €

2 M
Société par actions simplifiée
au capital de 1 416 000 euros
Siège social : 604 Chemin du Carge d'Arlay
71850 CHARNAY-LES-MACON
499 901 205 RCS MACON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 725 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	725 euros
------------------------	-----------

<i>A la réserve légale</i>	<i>725 euros</i>
-----------------------------------	-------------------------

Prélèvement de la somme de 150 000 euros sur le compte « Autres réserves » pour former un bénéfice distribuable de 150 000 euros	150 000 euros
--	---------------

<i>A titre de dividendes</i> <i>Soit 0,53 euros par action</i>	<i>150 000 euros</i>
---	-----------------------------

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés

ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Xavier DE GATA

DocuSigned by:

D56C6EF1AFF3441...